

MARDI 10 NOVEMBRE 1998, page V

# Salaire minimum et chômage : l'OCDE change d'opinion

par Francisco Vergara

**D**ans les années 80, la thèse selon laquelle l'augmentation des salaires minima était une des causes principales de la montée du chômage, notamment chez les jeunes, avait acquis le statut d'un dogme. L'exemple des Etats-Unis (où Ronald Reagan avait pratiquement gelé le salaire minimum) et celui du Royaume-Uni (où Margaret Thatcher avait aboli les minima par branche) semblaient apporter une confirmation empirique de cette thèse, car le taux de chômage officiel des 15-24 ans était, dans ces pays, presque la moitié de ce qu'il était en France.

Ce fut donc une surprise pour les analystes de voir Tony Blair – qui semblait avoir compris « les lois du marché » – décider, en 1998, d'instaurer au Royaume-Uni un salaire minimum du même ordre de grandeur que celui qui existe en France. De même qu'on avait pu être étonné de voir Bill Clinton, deux années plus tôt, s'engager dans un programme d'augmentation systématique du salaire minimum américain. Celui-ci a en effet été relevé de 12 % en 1996, de 8 % en 1997, et un projet de loi pluriannuelle, actuellement en discussion, prévoit un accroissement supplémentaire de 20 % sur deux ans. Le SMIC horaire net américain dépasse déjà en pouvoir d'achat (au taux de change à parité de pouvoir d'achat) celui de la France.

En réalité, ces décisions sont moins surprenantes si l'on se penche sur les résultats des études empiriques (économétriques) qui ont été menées ces dernières années, notamment aux Etats-Unis, sur la relation entre le salaire minimum et l'emploi. Rappelons qu'il y a, dans ce pays, à côté du minimum fédéral – qui s'impose sur l'ensemble du territoire – des minima pour chacun des Etats fédérés. Or, ces minima ont connu les évolutions les plus diverses qu'ont étudiées les économètres et chercheurs de l'Institute for Labor Market Policies de l'université Cornell et l'Industrial Relations Section de Princeton, dans le cadre d'un programme commun intitulé New Minimum Wage Research (nouvelles recherches sur le salaire minimum). Les résultats de certaines de ces études ont été publiés dans un numéro spécial de l'*Industrial and*

*Labor Relations Review*. Ainsi, David Card, de Princeton, se penche sur l'augmentation brusque de 27 % du SMIC californien en 1988 (1), augmentation qui concernait 11 % des salariés et 50 % des teen-agers – les moins de vingt ans –, et constate : « Nous ne trouvons, au niveau des données empiriques, rien qui aille dans le sens des thèses habituelles concernant les effets des salaires minima... même pas dans le commerce de détail. En ce qui concerne les teen-agers, l'augmentation de leur salaire horaire et hebdomadaire moyen (provoquée par la hausse du minimum légal) a été suivie d'un accroissement du taux d'emploi de 4 points de pourcentage (à comparer avec une stagnation de ce taux dans d'autres Etats où aucune augmentation de salaire n'a eu lieu). »

---

**« Les études empiriques n'ont pas prouvé que le coût en emplois du salaire minimum était important »**

---

Dans le même volume, Lawrence Katz et Alan Krueger examinent les effets qu'a pu avoir sur l'emploi, dans les fast-food du Texas, un accroissement de 26 % du minimum légal durant la période 1990-1991 (2). Tout comme David Card, ces auteurs constatent que « dans les entreprises les plus touchées par la hausse du salaire minimum, l'emploi a augmenté plus, après cette hausse, que dans les autres entreprises. (...) Les données empiriques ne concordent pas avec les thèses habituelles ».

Ces résultats de l'économétrie sont connus en France et en Europe. Ainsi Jean-Paul Fitoussi et Olivier Blanchard soulignent-ils dans *Croissance et chômage* (La Documentation française, 1998) que « les études empiriques n'ont pas prouvé que le coût en emplois du salaire minimum était important ».

Devant ces études et face à la nouvelle politique de salaire minimum adoptée par les gouvernements Clinton et Blair, l'OCDE a changé d'opinion. Après avoir écrit dans *l'Etude de l'OCDE sur l'emploi*, en 1994, que « les modifications du salaire minimum ont une forte incidence sur l'emploi » et que « ce sont surtout les jeunes qui font les frais des dispositifs de salaire minimum », la thèse avancée dans le dernier *Perspectives de l'emploi* (juin 1998) est assez différente : « Les conclusions, théoriques et empiriques, quant à l'impact d'un salaire minimum sont très variables, considère l'organisation. Selon les données recueillies au niveau international, un salaire minimum n'aurait pas d'effet notable sur l'emploi global des adultes. (...) Les profonds écarts entre pays en ce qui concerne les tendances de l'emploi des moins de vingt ans ne peuvent être imputés que marginalement à des différences dans l'évolution des salaires minima. (...) En France, par exemple, le rapport emploi/population pour les moins de 20 ans a baissé de plus de 18 points de pourcentage entre 1975 et 1996, mais la hausse du salaire minimum par rapport au salaire moyen n'explique cette baisse que pour moins d'un demi-point de pourcentage. »

Mais s'il est vrai qu'en France et dans les économies développées modernes l'augmentation du coût du travail peu qualifié (sous la forme de hausse des salaires minima) n'explique que marginalement la montée du chômage dans les catégories concernées, quel argument avons-nous alors pour croire que la diminution de ce coût (sous la forme de réduction des charges sociales sur les salaires les plus faibles) aura un impact inverse significatif ?

---

(1) David Card, « Do Minimum Wages Reduce Employment? : a Case Study of California, 1987-1989 », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 46, n° 1.

(2) Lawrence Katz et Alan Krueger, « The Effects of the Minimum Wage on the Fast Food Industry », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 46, n° 1.

---

**Francisco Vergara est économiste et statisticien.**